

Puis-je vacciner mon résident ?



Situation clinique

Patient fragile / polymédiqué

Patient polypathologique

Infection bénigne / rhume / toux légère

Patient immunodéprimé*

Après décompensation
cardiaque / BPCO

Après hospitalisation

Infection aigue /
Fièvre

Patient
stable ?

Réaction aux vaccins ?



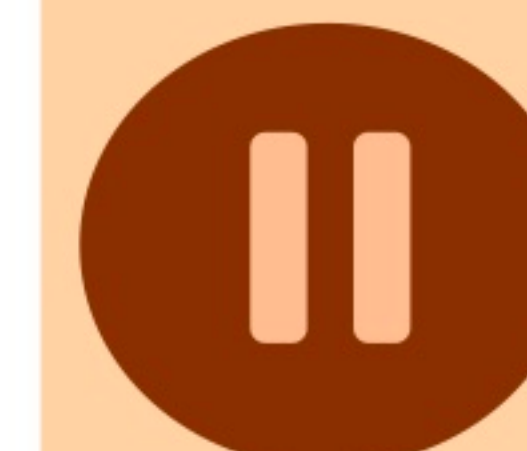
Vaccination possible
Anticiper pour mieux protéger

*Vaccins vivants atténués = contre-indication
chez les patients immunodéprimés.

*Avis spécialiste recommandé pour connaître les
modalités de vaccination chez les patients sous
immunosuppresseurs/immunomodulateurs.

OUI

NON



Reporter la vaccination
jusqu'à stabilisation



Revoir avec le médecin traitant
la pertinence de la vaccination

Statut vaccinal inconnu: vaccination possible



- Il n'est pas dangereux d'administrer des vaccins à une personne déjà immunisée.
- Seules les preuves vaccinales documentées sont considérées comme des informations fiables sur les antécédents vaccinaux. En leur absence, la personne de statut vaccinal inconnu est considérée comme non vaccinée.

(Rattrapage vaccinal en population générale-Statut vaccinal inconnu, incomplet ou incomplètement connu HAS déc 2019)